L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 MAI 1882. 35me Année.

Gaston, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 3 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On n'abonne point, à la campagne, sous les postes.

Edition du Dimanche.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Bonnes aux Souscripteurs.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Beadles, au magasin de Jos Andrieu, coin Bienville et Conti, pages forbids.

Par Edmond Dufossat—Voir l'annonce d'encan de D. S. Murphy.

Fortune de Guet ! Fortune de Minuit !—Voir l'annonce d'encan de D. S. Murphy.

La session de la Législature.

Notre Législature ouvrira-t-elle ou ne ouvrira-t-elle pas sa session au mois de mai, ou, même le désir exprimé par quelques-uns de ses membres, la renverra-t-elle au mois de septembre ? Le sénateur du troisième district vaquera-t-il à son ajournement à septembre, et voici les raisons sur lesquelles il appuie sa suggestion. Retenus par les intérêts agricoles si compromis, par des représentants envoyés aux Chambres et la session s'ouvre en mai. A supposer qu'il en fût autrement, il est des affaires dont la Législature ne pourrait s'occuper, le résultat général du Recensement n'étant pas encore connu ; or, une des plus importantes questions sera de savoir si les terres basses devront être taxées ou non. Cela dépend de l'état des récoltes après que les eaux se seront retirées ; on le saura au août ou septembre, mais pas plus tôt. Sur la question des levées, le même danger existe. Que doit faire la Louisiane ? Notre conduite dépendra de ce que le gouvernement et la commission du fleuve auront décidé. Convient-il que l'Etat s'occupe de boucher le cuvrage de la Pointe-Coupée, alors que le gouvernement peut considérer que ce travail est nécessaire à la navigation du fleuve? Pour ces raisons, le sénateur propose une session extra en août.

Assurément, au point de vue de certains intérêts, tels que ceux dont parle le sénateur, le renvoi de la session précédemment de nombreux avantages. Autant que qui se sait, nous déplorons les désastres qui ont frappé des planteurs dans les années les plus productives, et comme disposés à leur accorder la remise de taxes qui pèsent sur un sol inculte. Tout ce qu'on fera pour soulager ces grandes infortunes aura notre cordial appui, mais il ne faut pas oublier que la Nouvelle-Orléans souffre aussi, et depuis de longues années, de l'absence d'une charte qui remédierait aux abus dont elle a été si souvent victime, organiserait un gouvernement municipal conforme aux désirs de la majorité, tempérait des restrictions non imposées qui ont gêné des dévouements ruineux, ordonné, enfin, le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, considérant à celui des extorts et des politiciens.

Nos citoyens attendent, avec une impatience justifiée par les exactions dont ils sont accablés, la proposition d'une charte à la formation de laquelle auront concouru toutes les associations commerciales, non représentées à la Législature et la présente société des propriétaires. Il est indispensable, pour sa prospérité, que la ville sorte de la situation anormale où l'ont laissée nos luttes administratives, et que Perkins et la lumière se fassent là où tout est confusion, où tout est obscurité. Nous ne répétons pas pour elle l'absurdité, entière du temps de la Législature, mais, pertinent du fait qu'elle puis les trois quarts des dépenses de l'Etat, nous demandons qu'elle obtienne, un instant, l'appui de justice de tous les membres de l'Assemblée. Et en cela nous servons l'intérêt même des paroissiens qui se prononcent de la pénurie.

Ne pas perdre de temps est un des axiomes favoris du peuple américain. Pourquoi renvoyer en septembre ce qui peut être fait en mai ? Un homme de moins dans chaque paroisse ne peut modifier en quelque la situation générale, et puis l'honneur de figurer sur la liste des représentants du pays a ses exigences. Même dans les temps prospères, accepter du peuple cette mission élevée qui entraîne après elle la mention d'honnête plus ou moins exactement démêlée, est un grand acte de patriotisme.

Il y a, d'ailleurs, ce nous semble, un moyen de concilier les besoins des campagnes avec ceux de la Nlle-Orléans. Au lieu de fixer au mois d'août ou de septembre l'ouverture de la session, pourquoi ne pas rapprocher la date et la fixer en juin, par exemple ; rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi. Disons Rouge est une ville salubre. Le campement que nous recommandons est donc très acceptable pour tous les membres de la Législature ; c'est, du moins, ce que nous croyons tant que la contraire ne nous soit pas clairement démontré.

L'Assemblée devra résoudre de bien graves questions, qui touchent directement à l'avenir de la Nouvelle-Orléans. Créer une charte, c'est-à-dire, détourner les limites dans lesquelles pourront se mouvoir nos administrateurs, est une œuvre difficile. C'est par cette cause qu'en jugera, non seulement du zèle de la Législature, mais encore de son patriotisme et de la fidélité de l'esprit public.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Beadles, au magasin de Jos Andrieu, coin Bienville et Conti, pages forbids.

Par Edmond Dufossat—Voir l'annonce d'encan de D. S. Murphy.

Fortune de Guet ! Fortune de Minuit !—Voir l'annonce d'encan de D. S. Murphy.

La Charte de la Nlle-Orléans.

Les travaux des sous-comités des Bourses de la Nlle-Orléans touchent à leur fin. Samedi soir, ils ont adopté de nouvelles dispositions au projet de charte précédemment qu'ils doivent bientôt soumettre aux "Exchange" et à nos représentants et sénateurs.

Les membres du Conseil et les fonctionnaires municipaux qui appliqueront les fonds de la ville à un autre objet que celui auquel ils sont affectés, seront séverement punis.

Les trottoirs et le pavage seront à la charge des propriétaires, des deux côtés de la rue, à l'exception des carrefours, ou point d'intersection de deux rues et traversant, qui seront aux frais de la ville. Les compagnies ou corporations qui, en compensation des franchises qui leur sont accordées, ont pris l'engagement de payer certaines rues, n'en sont pas moins tenues de remplir rigoureusement les conditions auxquelles certaine privilèges leur ont été concédés.

L'agence fiscale sera confiée à une banque ayant pour une charte d'Etat.

Il y aura quatre recordeurs qui seront élus par les votants de leurs districts respectifs. Chacun recevra $3,500 par an. La même loi nommera à chacun un assistant qui devra remplir les mêmes conditions que celles requises des recordeurs, sous le rapport du domicile, etc.

Le 1er district s'étendra de la rue du Canal à Napoléon Avenue; le 2e, de la rue du Canal à la limite intérieure de la ville; le 3e, de Napoléon Avenue à la limite supérieure de la ville; le 4me district comprendra Algar, sur la rive droite du fleuve.

La ville, quand il lui sera fait un procès, ne fournira pas de cautionnement.

Les dettes de la ville à ce qu'elle possède en ce moment restent intactes.

La charte reste étrangère à la loi du syndicat, mais elle aura le droit de s'entendre avec ses créanciers, et de traiter avec eux, conformément aux lois actuelles ou à celles qui pourront être édictées plus tard.

Les fonctionnaires actuels livreront à leurs successeurs tous les livres, papiers et documents dont ils sont nantis.

On pense que la législature actuelle ou le gouverneur à remplir les vacances qui pourront survenir dans l'administration municipale, en attendant les élections régulières.

La charte sera mise en vigueur immédiatement qu'elle aura approuvée, et toutes les lois qui ne seront pas d'accord avec elle seront de fait abrogées.

Réunion du comité des séances et des représentants de la paroisse d'Orléans à la Législature.

Rapport du sous-comité sur un projet de charte pour la ville.—Le comité des séances et des représentants de la paroisse d'Orléans s'est réuni, ce soir, à huit heures, au n° 73 de la rue de Bienville et du Temple de la Bourse, sous la présidence de M. Edwin Harris.

MM. Rogers, Dover, Atkin, Berry, Bachman, Chrétien, Dalbel, Dudemaine, Fraze, Heidenhain, Letten, Mahoney, Mc Morgan, Morel, Massey, Moll, Schmeltzer et Locke constituent à la séance.

Le président, en appelant la réunion à l'ordre, a dit que le comité s'était réuni pour recevoir le rapport du sous-comité sur un projet de charte pour la ville.

M. Chrétien, président du sous-comité, a présenté le rapport de la majorité des membres, rapport qui, après réception, a été lu par lui-même.

M. Rogers a présenté le rapport de la minorité.

Celui de M. Chrétien est celui que nous avons publié à l'époque des séances du sous-comité, celui de M. Rogers n'en diffère que sur deux points : sur celui du département extérieur et celui du département du voyer.

—Le rapport de la majorité a été concédé à notre position.

Voici celles qui ont été adoptées :

Les limites de la Nouvelle-Orléans resteront ce qu'elles sont actuellement. Le Conseil de ville se composera de trente membres, qui seront âgés d'au moins vingt-cinq ans, devront être électeurs, et résider depuis deux ans à la Nouvelle-Orléans et deux ans dans le "ward" qu'ils représenteront.

Lorsque le recensier aura arrivé au département extérieur, M. Rogers a offert son rapport de minorité, laquel déclare qu'en outre du maire, du trésorier, du recordeur du voyer, un commissaire des travaux publics et un commissaire de police et d'édilèses publics devront être élégés.

Après une heure de discussions, le rapport de M. Rogers a été adopté, et à dix heures et demie, le comité s'est ajourné à ce soir, sept heures et demie.

L'inondation a cessé d'être mon agente elle disparaît peu à peu. Il n'y a guère que Morgan City qui reste sous l'eau. Nous avons dit que Pâque y baissait de trois pouces par vingt-quatre heures, mais il paraît que maintenant la progression a plus doux ou trois pouces. Les dernières nouvelles de Morgan City disent que les habitants ont été distribués ; on en obtient d'autres. Deux hommes, pris en flagrant délit de vol de nuit, ont été envoyés devant le coroner criminelle. Les pensionnaires réfugiés à Patterson ville reviennent à leurs foyers. Il n'y a pas de travail à Morgan City.

La Fausse Pointe a été l'une des localités les plus maltraitées. L'eau y diminue, mais toutes les barrières ont été emportées. Voici une observation, (donnant des renseignements les plus haut placés,) qui indique à quel point le malheur est grand :

St-Martinville, 24 avril.

Ceci est pour certifier que les habitants de la Fausse Pointe, pendant cette crise, ont, à peu d'exceptions près, tout perdu dans l'inondation.

ALCIBIADE DE BLANC,
C. E. MOUTON,
Jouant A. BUREAUX,
ROBERT PERRY.

De ne la plupart des paroisses visitées par le dernier désastre, les écritures, si chères aux habitants, ont été emportées par les eaux. Aujourd'hui, les ordonnés courent partout; il n'y a plus rien de ce qui les retenait chez leurs propriétaires. Les nouvelles qu'ils nous en font ne sont pas encourageantes pour eux. Il serait temps qu'une loi de la Législature fasse foncer les propriétaires de transporter à voyager à ce que ces derniers feraient merveille et maintenant leurs des champs qui ne leur appartiennent pas.

Le patenon d'avril du "Planteur" a fait son chemin. Il s'agissait de la découverte d'une île dans l'océan atlantique. Après avoir fait le tour de la presse du Nord et de l'Ouest, il a été revisé par un journal de Chicago, qui l'a publié sous forme de télégramme venant de la Nouvelle-Orléans. Dimanche dernier, il a été naturellement dans les colonnes de la "Tribune" d'Athènes, qui en crédite naïvement son correspondant de Chicago. Le "Pirogue", qui manque les pérégrinations de son cadet aquatique, dit que la "Tribune" de Chicago est un grand journal, et que "La Constitution" d'Athènes est un honnête journal.

Il paraît que le bill en faveur des veuves et orphelins de Soldats pour l'amélioration du Mississippi, remonte de Pospolitico à la Chambre des représentants. On dit que des républicains et des démocrates se sont entendus pour le faire rejeter. *Le Samedi* prouve, à supposer que la Chambre vote la loi, sans trouver un obstacle à la traverse des Sénateurs, qui imiteront probablement la Nouvelle-Orléans. On dit qu'il sera mis en valeur, que les commissaires pourront passer outre et le considérer non avenu. Ce pouvoir est une de ces ruses qui créent un obstacle tout en flagrant d'accorder une faveur.

—Le Ministre Bayer en une besogne à la fois sanglante, gaie et embarrassé à la cause.

—A la Bibliothèque nationale :

Un lecteur à un des employés :

—Je désirerais avoir un dictionnaire.

—Les dictionnaires sont au fond de la salle, monsieur.

—Mais je ne trouve pas celui que je désirerais.

—Lequel voulez-vous donc ?

—Eh ! n'importe lequel, pourvu qu'il soit gros, c'est pour m'asseoir dessus.

Un nouveau jour sur la question chilio-péruvienne.—M. Blaine, a déclaré, tout dernièrement, que la guerre entre le Chili et le Pérou a été faite, en réalité, par le Chili, soutenu par les capitaux anglais, pour s'emparer des gisements de guano et de nitrate appartenant à la Bolivie et au Pérou. Le fait semble avéré aujourd'hui, et l'on approuve généralement cette déclaration de l'ex-secrétaire d'Etat.

C'était aussi l'opinion du général Hurlbut quand, en septembre, il écrivait que ses antagonistes réels n'étaient pas les Chiliens, mais bien les Anglais. En août 1881, le même général Hurlbut, après avoir sérieusement étudié la situation, affirmait que les Etats-Unis auront pu faire échec à l'Angleterre, laquelle jouait un jeu serré derrière le Chili qui lui servait de compère, sans tirer un coup de fusil. Ce qu'est le propre narcotique du général Hurlbut, dont M. Blaine n'est fait publiquement l'écho.

"L'histoire, a-t-il ajouté, rendra le gouvernement des Etats-Unis responsable des succès de l'Angleterre et du Chili, de la perte de l'indépendance du Pérou, et surtout de l'abaissement, pour longtemps peut-être, de l'influence américaine sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud".

—A la bonne heure. Mais qui est la cause de cet abaissement ? On n'est certainement pas le ministre américain à Lima. Il a toujours été au désespérément d'Etat pour arrêter la marche triomphale de la politique anglo-chilienne, ce qui ne pouvait faire, répétant-il, sans tirer un coup de canon. J'attends de vous, ajoutait-il, des instructions nettes sur la conduite à tenir. Les instructions n'ont jamais été envoyées au gén. Hurlbut. La conséquence était facile à prévoir.

Plus de trois semaines après une autre dépêche du ministre résident américain à Lima, laquelle demandait avec instance une appréciation ou une désapprobation de sa conduite, dépêche une fois de plus restée sans réponse, les Chiliens bombardaient le trésor du président Calderon, s'emparaient de sa personne, le déposaient et s'emparaient de toutes ses archives, de tous ses papiers. Le tour était joué, grâce à l'inaction de M. Blaine. Ce qui n'empêche pas le même M. Blaine de poser en champion de l'honneur américain. Triste !

Notre au profit de l'Hôpital Français à New York.

Offrande du ministre de l'instruction publique de France.

Il se donne, en ce moment, à New York, dans le Irving Hall, une bien superbe, au profit de l'hôpital français de cette ville. Cette fête a inauguré cette année un fort beau succès. Un chèque de 20,000, produit d'offres volontaires, est une des causes d'objets exposés.

Mais le plus grand intérêt de cette fête, est un vœu de Sèvres envoyé par un intermédiaire par le ministre de l'instruction publique. Le vase est arrivé le 28 avril par le steamer *France*.

Grâce à la courtoisie des officiers de la douane de New York, il n'a pas été nécessaire de faire ouvrir les caisses, et il a été délivré immédiatement aux directeurs de la fête. L'estimation n'en est faite plus tard, et les droits ont été payés aussitôt après. Ce vase n'est pas destiné à être mis en loterie ; il sera vendu sur place au plus haut enchérisseur.

C'est un magnifique vase de style étrusque, de quatre pieds de haut, fond bleu, anse de bronze sculpté, et supporté par des têtes de renard bronzé.

On ignore généralement à l'étranger la haute importance artistique des vases sortis de la fabrique de Sèvres, la première du monde. Il n'y a guères que les musées princières, qui jusqu'ici, aient pu s'en faire une idée juste.

Cette fabrique ne travaille pas, en effet, pour le commerce ; elle a toujours été soutenue par le gouvernement qui en conservait les produits pour en faire cadeau aux têtes couronnées. On n'y a jamais livré au commerce que les pièces manquées ; nous voulons parler des grandes œuvres d'art, telles que ce vase en question. Toutes celles qui certainement ont été brisées pendant les diverses opérations de la cuisson, ou qui, ayant subi cet heure en a lieu la cuisson, paraissent invariablement la propriété du gouvernement qui en les réservait pour en faire présent aux gouvernements étrangers dans les grandes occasions.

C'est donc un magnifique cadeau que vient de faire le ministère de l'Instruction publique à la Foire Française de New York. C'est surtout une heureuse innovation dont on ne saurait assez le louer.

—Nous avons mentionné un peu succinctement, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le magnifique don de cinq mille dollars fait à l'hôpital français par les entrepreneurs du monument de M. Mathématiciens D. Higgins qui, chargés de réparer un bien important, ont trouvé les inscriptions chacune bien gravée sur la pierre, sans aucune faute ni omission. Un chiffre surtout a frappé l'attention de la Société française de Bienfaisance. Bien que ce don ne se rattache pas directement au bazar, puisqu'il est fait à l'hospice même, M. Jules Raynal, agissant en tant de son co-exécuteurs, a obtenu sur l'heureux résultat pour pouvoir la somme à bord des baraques qui ont été distribuées ; on en obtient d'autres. Deux hommes, pris en flagrant délit de vol de nuit, ont été envoyés devant le coroner criminelle. Les pensionnaires réfugiés à Patterson ville reviennent à leurs foyers. Il n'y a pas de travail à Morgan City.

La Fausse Pointe a été l'une des localités les plus maltraitées. L'eau y diminue, mais toutes les barrières ont été emportées. Voici une observation, (donnant des renseignements les plus haut placés,) qui indique à quel point le malheur est grand :

St-Martinville, 24 avril.

Ceci est pour certifier que les habitants de la Fausse Pointe, pendant cette crise, ont, à peu d'exceptions près, tout perdu dans l'inondation.

ALCIBIADE DE BLANC,
C. E. MOUTON,
Jouant A. BUREAUX,
ROBERT PERRY.

De ne la plupart des paroisses visitées par le dernier désastre, les écritures, si chères aux habitants, ont été emportées par les eaux. Aujourd'hui, les ordonnés courent partout; il n'y a plus rien de ce qui les retenait chez leurs propriétaires. Les nouvelles qu'ils nous en font ne sont pas encourageantes pour eux. Il serait temps qu'une loi de la Législature fasse foncer les propriétaires de transporter à voyager à ce que ces derniers feraient merveille et maintenant leurs des champs qui ne leur appartiennent pas.

Le patenon d'avril du "Planteur" a fait son chemin. Il s'agissait de la découverte d'une île dans l'océan atlantique. Après avoir fait le tour de la presse du Nord et de l'Ouest, il a été revisé par un journal de Chicago, qui l'a publié sous forme de télégramme venant de la Nouvelle-Orléans. Dimanche dernier, il a été naturellement dans les colonnes de la "Tribune" d'Athènes, qui en crédite naïvement son correspondant de Chicago. Le "Pirogue", qui manque les pérégrinations de son cadet aquatique, dit que la "Tribune" de Chicago est un grand journal, et que "La Constitution" d'Athènes est un honnête journal.

Il paraît que le bill en faveur des veuves et orphelins de Soldats pour l'amélioration du Mississippi, remonte de Pospolitico à la Chambre des représentants. On dit que des républicains et des démocrates se sont entendus pour le faire rejeter. *Le Samedi* prouve, à supposer que la Chambre vote la loi, sans trouver un obstacle à la traverse des Sénateurs, qui imiteront probablement la Nouvelle-Orléans. On dit qu'il sera mis en valeur, que les commissaires pourront passer outre et le considérer non avenu. Ce pouvoir est une de ces ruses qui créent un obstacle tout en flagrant d'accorder une faveur.

—Le Ministre Bayer en une besogne à la fois sanglante, gaie et embarrassé à la cause.

—A la Bibliothèque nationale :

Un lecteur à un des employés :

—Je désirerais avoir un dictionnaire.

—Les dictionnaires sont au fond de la salle, monsieur.

—Mais je ne trouve pas celui que je désirerais.

—Lequel voulez-vous donc ?

—Eh ! n'importe lequel, pourvu qu'il soit gros, c'est pour m'asseoir dessus.

Mémoire Hank.—Martin Hanks.—Gerster.—Un petit scrupule.

Ceux qui ont tâtonné au carrefour des nouvelles musicales, savent que Mlanie Hank, la célèbre chanteuse qui a été élevée ici, et est une ancienne élève de notre excellent maestro Certo, a été, pendant la saison qui finit bientôt au Nord, l'étoile de la troupe Mapleson ; on dit même que, sans les jeunes américains dénaturé qu'est, venait de s'engager dans une troupe de concert sous la direction du major Pond.

On apprenait, en même temps, que Mme Gerster, qui jouait en même rôle d'étoile dans la troupe de M. Strakosch, obtenait triomphalement dans la troupe Mapleson et y remplissait l'ancienne prima donna.

Il y a un proche au fond de tout cela : Mlanie Hank a, tout à coup, attaqué M. Charles Mapleson en paiement de 942 livres sterling à elle dues, en vertu d'un jugement obtenu par elle contre lui en Angleterre. M. Ch. Mapleson fils, le directeur actuel de la troupe de New-York, reste cette dette. Il avait qu'au contraire, en consultant les livres, on serait Mlanie Hank qui devrait à Pentrepreneur Maplesson.

Cette affaire d'intérêt en cache peut-être une autre toute d'amour-propre.

M. Ch. Mapleson, a eu frère M. Henry Maplesson, le mari de la charmante Marie Roze, que nous avons tous applaudie ici ; or, M. Henry Maplesson a quitté aussi la troupe. Dirigé la troupe du Théâtre de Sa Majesté à Londres. Il avait alors, comme pensionnaire, Mlanie Hank, qui souvent, en dire même de son frère, il a rejeté au second plan pour faire briller en femme en premier.

Là est peut-être l'origine de toute la querelle.

Le Pays, dit le *Voltaire*, ayant disparu ces jours et avec le *Petit Caporal* sur les bras, on ne sait ce qui est le parti bonapartiste et le prince Napoléon en fera un journal de combat, s'il attisé du *Napoléon* la lampe est vante :

Le comte Napoléonissime, représenté par le prince Napoléon et par ses enfants, n'a à redouter aucune dissidence. Il n'y en a pas eu, il n'y en aura pas.

Quelles que soient les suggestions imposées par les sentiments inavouables, il est ordonné de croire que le père et les enfants ils passent un faisceau pour se faitement qui qu'aucune intrigue ne pourra disjoindre.

C'est la seule réponse que nous avons à faire aux déclarations du *Pays*.

Bicêtre de retour.—Le maison Dentzel vient de rentrer en possession d'environ 50 chevaux et voitures dont les Américains lui avaient confié la garde pendant l'entente cordiale ; ces chevaux et voitures ont été retrouvés sur une commune d'un lieu à un autre dans notre colonne de l'ABEILLE de ce jour.

Une vieille dame [illegible] d'un [illegible] la Salle Mallet.

Le système des traités de commerce.

La Chambre de commerce de Londres continue de faire des acquisitions avec quelques-unes de nos Chambres de commerce, celles de Bordeaux, Lyon et Saint-Etienne ; les autres, au nombre de plus de soixante, ayant répondu de façon à lui faire comprendre qu'il était inutile de poursuivre la conversation.

Il s'agit, on le sait, de reprendre les négociations quatre fois avortées, pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre. La thèse de la Chambre de commerce de Londres tend à démontrer que c'est le gouvernement français qui a tort en ne cédant pas sur tous les points et surtout en ne voulant pas revenir aux droits ad valorem.

On sait que la presque unanimité des Chambres de commerce françaises, y compris celle du Havre, ce sont prononcées pour les droits spécifiques. Il y avait pour cela de bonnes raisons, que nous avons, plus d'une fois, exposées lui-même. D'abord, nous avons dit que le droit à la valeur encourage la fraude, et nous en avons cité des exemples. Mais il y a plus que les exemples que nous avons cités. Il y a les statistiques contenues dans la douane, qui sont, sur ce point, fort éloquentes.

Ainsi, sur cinq contraventions relevées par la douane, au chemin de fer du Nord, il y en a 49, c'est-à-dire à peu près la totalité, qui ont pour objet une fausse déclaration de la valeur, 11 pour fausse déclaration de l'origine, et 5 seulement pour fausse déclaration du poids. L'on voit donc que le droit ad valorem prête à la fraude, puisque 50 0/0 des contraventions portent sur ce point.

Ensuite, est-ce que le droit à la valeur est la règle générale pour les échanges internationaux, comme on pourrait le penser, d'après l'insistance de l'Angleterre à en faire passer ces échanges avec nous ? Point du tout. Toutes les nations perçoivent leurs droits de douane sur le poids ou le contenu ; aucune sur la valeur de la marchandise. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, les Etats-Unis, tous ont adopté le système des droits spécifiques. Bien plus, l'Angleterre, elle-même, le pratique ; oui, l'Angleterre perçoit ses droits de douane, non sur la valeur, mais sur le poids. En ces conditions, il est assez extraordinaire, on en conviendra, qu'elle insiste tant énergiquement pour nous faire changer, à son profit, à une règle appliquée partout, même chez elle.

D'ailleurs, tous les traités que nous venons de conclure le sont sur le système des droits spécifiques ; toutes les nations : la Suisse, l'Italie, la Belgique, etc., l'ont admis, et on connaît tout dernièrement en question que d'y renoncer en faveur de l'Angleterre ; ce serait renoncer tout à fait à ce qui a été universellement admis.

On n'est pas tout. La Chambre de commerce de Londres insiste pour que nous venions à la conclusion d'un traité avec l'Angleterre. Or, nous disons que si notre gouvernement avait, aujourd'hui, la faiblesse de céder, il serait fort embarrassé dans un chemin de commerce, car il ne saurait compter qu'il aurait jamais un Parlement français qui ratifie une telle convention.

Comment, tant de traités ont été conclus depuis 1860 ? La Chambre des députés, le Sénat, eux, ont tout bonnement voté, sans les adopter, sans doute, comme il a déjà adopté le traité franco-italien. Et cela fait, un traité avec l'Angleterre viendrait qui renverserait tout et rendrait tout ce travail inutile ! Oui, car tout le monde pense bien que ce n'est fait par traiter avec l'Angleterre, ce sera ou par aucun prix réduits.

Or, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, tout le monde jouira dans toutes les traités anglais, l'Allemagne jouira de ceux que nous aurons faits avec l'Angleterre, et ainsi les Chambres auront perdu leur temps pour faire une œuvre inutile et qui deviendra ordinaire.

C'est pourquoi nous avons dit, dès le principe, que le traité avec l'Angleterre était le bon de tout ; qu'il fallait commencer par n'en pas faire, que ce ne pouvait, en dehors de cela, que faire une œuvre précaire, comme l'événement le démontre. Le gouvernement, ne pouvant s'entendre avec l'Angleterre a, sciemment, traité avec les puissances secondaires. Soit ; mais, alors, il convient de faire l'expérience et de ne pas vouloir à nouveau, troubler l'économie qui vient d'établir si péniblement et renverser tout par la conclusion d'un traité avec l'Angleterre, traité qui aboutirait, *que faire*, sans les autres.

[*Le Journal des Débats*.]

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 29 avril :

Les *détectives* de New York viennent de découvrir ce de supérieur dans les mystères d'une petite bande de *Français* qui opérait depuis quelque temps à Paris et qui a été arrêtée par ordre de M. Andrieux, préfet de police. Cette bande, composée de banquiers des environs de Paris, avait pour chef un nommé Edward Croft Ryland ; un autre, Elsie Ryland, *alias* Jessie Shaun, *alias* Jennie Price ; et un troisième, Charles Crawford, *alias* Howard, qui, arrêté dernièrement dans la maison No 13 Varick place ; et un instant après, l'autre complice, William Woodman, a été arrêté dans sa résidence, No 42 Wells street.

La bande était très bien organisée, chaque membre ayant ses attributions spéciales. Edward Croft Ryland forgeait ou "élevait" les chèques ; les femmes en possédait les chèques véritables destinés à être "élevés" ; Crawford et Woodman étaient chargés de la mise en circulation.

Voici comment s'y prenait Mme Ryland pour obtenir ces chèques que son mari manipulait ensuite. Elle entrait dans un grand magasin, achetait quelques bagatelles, puis s'approchait négligemment du marbre où l'argent qu'elle était censé avoir sur elle. Elle disait à la demoiselle de comptoir (et elle était jeune Price, elle était très jolie) à New-York en effet, elle avait remarqué dans le magasin un objet qu'elle désirait acheter, mais elle n'avait pas d'argent sur elle, elle avait oublié son portemonnaie, etc., etc.

Bientôt arrivait le chèque ; Mme Ryland le prenait, le remettait à son mari, qui le falsifiait, le faisait passer à un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le chèque fût encaissé.

Les détectives ont découvert que cette bande avait déjà réalisé la somme de $30,000, produit d'offres volontaires, et que le vase en vente d'objets exposés.

Mais le plus grand intérêt de cette fête, est un vœu de Sèvres envoyé par un intermédiaire par le ministre de l'instruction publique. Le vase est arrivé le 28 avril par le steamer *France*.

Grâce à la courtoisie des officiers de la douane de New York, il n'a pas été nécessaire de faire ouvrir les caisses, et il a été délivré immédiatement aux directeurs de la fête. L'estimation n'en est faite plus tard, et les droits ont été payés aussitôt après. Ce vase n'est pas destiné à être mis en loterie ; il sera vendu sur place au plus haut enchérisseur.

C'est un magnifique vase de style étrusque, de quatre pieds de haut, fond bleu, anse de bronze sculpté, et supporté par des têtes de renard bronzé.

On ignore généralement à l'étranger la haute importance artistique des vases sortis de la fabrique de Sèvres, la première du monde. Il n'y a guères que les musées princières, qui jusqu'ici, aient pu s'en faire une idée juste.

Cette fabrique ne travaille pas, en effet, pour le commerce ; elle a toujours été soutenue par le gouvernement qui en conservait les produits pour en faire cadeau aux têtes couronnées. On n'y a jamais livré au commerce que les pièces manquées ; nous voulons parler des grandes œuvres d'art, telles que ce vase en question. Toutes celles qui certainement ont été brisées pendant les diverses opérations de la cuisson, ou qui, ayant subi cet heure en a lieu la cuisson, paraissent invariablement la propriété du gouvernement qui en les réservait pour en faire présent aux gouvernements étrangers dans les grandes occasions.

C'est donc un magnifique cadeau que vient de faire le ministère de l'Instruction publique à la Foire Française de New York. C'est surtout une heureuse innovation dont on ne saurait assez le louer.

—Nous avons mentionné un peu succinctement, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le magnifique don de cinq mille dollars fait à l'hôpital français par les entrepreneurs du monument de M. Mathématiciens D. Higgins qui, chargés de réparer un bien important, ont trouvé les inscriptions chacune bien gravée sur la pierre, sans aucune faute ni omission. Un chiffre surtout a frappé l'attention de la Société française de Bienfaisance. Bien que ce don ne se rattache pas directement au bazar, puisqu'il est fait à l'hospice même, M. Jules Raynal, agissant en tant de son co-exécuteurs, a obtenu sur l'heureux résultat pour pouvoir la somme à bord des baraques qui ont été distribuées ; on en obtient d'autres. Deux hommes, pris en flagrant délit de vol de nuit, ont été envoyés devant le coroner criminelle. Les pensionnaires réfugiés à Patterson ville reviennent à leurs foyers. Il n'y a pas de travail à Morgan City.

La Fausse Pointe a été l'une des localités les plus maltraitées. L'eau y diminue, mais toutes les barrières ont été emportées. Voici une observation, (donnant des renseignements les plus haut placés,) qui indique à quel point le malheur est grand :

St-Martinville, 24 avril.

Ceci est pour certifier que les habitants de la Fausse Pointe, pendant cette crise, ont, à peu d'exceptions près, tout perdu dans l'inondation.

ALCIBIADE DE BLANC,
C. E. MOUTON,
Jouant A. BUREAUX,
ROBERT PERRY.

De ne la plupart des paroisses visitées par le dernier désastre, les écritures, si chères aux habitants, ont été emportées par les eaux. Aujourd'hui, les ordonnés courent partout; il n'y a plus rien de ce qui les retenait chez leurs propriétaires. Les nouvelles qu'ils nous en font ne sont pas encourageantes pour eux. Il serait temps qu'une loi de la Législature fasse foncer les propriétaires de transporter à voyager à ce que ces derniers feraient merveille et maintenant leurs des champs qui ne leur appartiennent pas.

Le patenon d'avril du "Planteur" a fait son chemin. Il s'agissait de la découverte d'une île dans l'océan atlantique. Après avoir fait le tour de la presse du Nord et de l'Ouest, il a été revisé par un journal de Chicago, qui l'a publié sous forme de télégramme venant de la Nouvelle-Orléans. Dimanche dernier, il a été naturellement dans les colonnes de la "Tribune" d'Athènes, qui en crédite naïvement son correspondant de Chicago. Le "Pirogue", qui manque les pérégrinations de son cadet aquatique, dit que la "Tribune" de Chicago est un grand journal, et que "La Constitution" d'Athènes est un honnête journal.

Il paraît que le bill en faveur des veuves et orphelins de Soldats pour l'amélioration du Mississippi, remonte de Pospolitico à la Chambre des représentants. On dit que des républicains et des démocrates se sont entendus pour le faire rejeter. *Le Samedi* prouve, à supposer que la Chambre vote la loi, sans trouver un obstacle à la traverse des Sénateurs, qui imiteront probablement la Nouvelle-Orléans. On dit qu'il sera mis en valeur, que les commissaires pourront passer outre et le considérer non avenu. Ce pouvoir est une de ces ruses qui créent un obstacle tout en flagrant d'accorder une faveur.

—Le Ministre Bayer en une besogne à la fois sanglante, gaie et embarrassé à la cause.

—A la Bibliothèque nationale :

Un lecteur à un des employés :

—Je désirerais avoir un dictionnaire.

—Les dictionnaires sont au fond de la salle, monsieur.

—Mais je ne trouve pas celui que je désirerais.

—Lequel voulez-vous donc ?

—Eh ! n'importe lequel, pourvu qu'il soit gros, c'est pour m'asseoir dessus.

Nouvelles Télégraphiques.

Le procès du "Ring theatre."

Vienne, 28 avril—Le procès intenté aux directeurs actuels et à ceux précédents du Ring Theater a continué hier. La plupart des témoins entendus sont des employés du théâtre. On n'a eu rien de remarquable à signaler dans la dernière audience.

Les pompiers de Vienne.

Vienne, 28 avril—A l'audience d'aujourd'hui un grand débat a été produit par la déposition d'un ministre de la brigade des feu, qui a déclaré que ni lui ni ses collègues ne connaissaient la signification des sonneries ni des divers signaux acoustiques employés par les pompiers.

Démission du ministre des finances de l'empire.

Vienne, 28 avril—M. de Stavy, le ministre des finances de l'empire autrichien du ressort duquel dépendait l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, vient de donner sa démission, à la suite du vote de mercredi, par lequel les délégations autrichienne et hongroise ont réduit les crédits demandés pour l'apaisement de l'insurrection.

La marine malade.

Saint-Pétersbourg, 28 avril—On annonce que la santé de la marine, gravement atteinte, inspire de sérieuses appréhensions.

L'épizootie terrestre.

Kief, 28 avril—L'épizootie des familles israélites chassées de Kief a commencé. Déjà dans le seul quartier de Podoli, près de 600 logements sont maintenant inoccupés.

La santé de Skobeleff.

Londres, 28 avril—Le Daily Telegraph a reçu une dépêche de Saint-Pétersbourg annonçant que le général Skobeleff est en voie de rétablissement.

—Les chiffres suivants peuvent donner une idée du mouvement commercial dans le port de la Nouvelle-Orléans, depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour :

Colons	Déposition	Départ
1882..... 1,337	1,264,000	1,264,000
1881..... 2,287	2,287,000	2,287,000
1880..... 2,530		

(Pas janvier.)

On remarquera que le mouvement de la valeur des dépôts va en diminuant, à mesure que le nombre des déposants s'élève. Elle était de 396 francs en 1878 ; elle est aujourd'hui de 242 fr. Rien de plus naturel : la cause d'épargne, à mesure qu'elle fait pénétrer aux classes décentrées dans des couches plus profondes, rencontre des ressources moindres. Ce dont il faut se préoccuper, pour développer cette cause, ce n'est donc pas de relever le maximum des dépôts, comme vient de le faire la législature française, mais de rendre le calme plus accessible aux petites gens, soit en multipliant les occasions, soit par des créations commodes, comme des timbres-épargne, soit en diminuant les formalités de dépôt et surtout celles de retrait.

—M. Gladstone a été très surpris de la solution que lord Salisbury a proposé pour mettre fin à la crise irlandaise. Voyant avec un le leader des tories à la Chambre haute, et hostile autrefois à la loi agraire, propose de la rendre plus libérale encore par une mesure qui, prétendent M. Parnell, en surtout lendit les prisons, a signalé,